

Bonjour à toutes et tous,

Sportives, sportifs, dirigeants bénévoles, éducateurs sportifs, professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux et de santé, partenaires...

J'espère que ce message vous trouvera tous en pleine santé. En effet, nous traversons une période difficile inédite, confrontés à une crise sanitaire majeure à l'échelle mondiale. Notre pays n'a pas été épargné par la pandémie et depuis le 16 mars dernier, nous sommes soumis à l'arrêt de nos activités et à un confinement strict.

Toutes mes pensées vont vers celles et ceux qui ont été personnellement touchés par le virus, directement ou au travers de proches ainsi que ceux qui malgré le virus, continuent à remplir leur mission afin de garantir la continuité de la prise en charge de nos malades ou de nos publics les plus fragiles.

Le CDSA 33, comme tout le monde, a vu son activité impactée par la pandémie et s'est adapté à la situation en se conformant aux mesures de protection de ses sportifs, de ses salariés et de ses bénévoles. Ainsi, toutes les rencontres du calendrier départemental ont été annulées jusqu'au 30 juin 2020 conformément à la décision prise par le Comité Directeur Fédéral de la FFSA.

L'équipe du CDSA 33, élus et salariés, est cependant restée active depuis le 16 mars dernier. En télétravail depuis le 16 mars dernier, les permanents ont maintenu le lien avec les associations sportives du département, diffusant les informations importantes venant de la FFSA, des partenaires institutionnels (dans le cadre du soutien à la vie associative entre autres...), répondant aux sollicitations, proposant leur accompagnement pour les dossiers de subvention ANS ou proposant des challenges ou des animations via Facebook...

La pérennité des relations avec nos partenaires est essentielle afin de pouvoir envisager l'organisation la plus efficace possible quand viendra le temps de retrouver nos activités lors de la sortie du confinement.

Il va sans dire que cette reprise ne se fera pas comme si rien ne s'était passé. Et d'ailleurs, au plus haut niveau de l'Etat, les dispositions de sortie du déconfinement sont encore en réflexion. Pour sa part, l'équipe du CDSA 33 travaillera à la reprise des activités proposées à nos associations et à nos sportifs...dans le respect des règles sanitaires et de sécurité pour tous, telles qu'elles seront définies par les autorités au moment de la mise en œuvre du déconfinement. Nous reviendrons vers vous dès que nous serons en mesure de vous préciser les modalités de cette reprise.

En attendant le plaisir de vous retrouver sur les terrains, prenez soin de vous, gardez la forme et protégez-vous !

Amitiés sportives

Olivier GRIN
Président CDSA 33